



FLASH INFO N°8 - Février 2017

Les prochaines élections au Conseil de la Vie Sociale (CVS)

- Un CVS est un lieu d'échange et d'expression mis en place dans les établissements médico-sociaux en vue d'associer au fonctionnement de la structure des représentants des personnes accueillies, des familles ou représentants légaux, du personnel, de la direction, de l'association gestionnaire.
- Le CVS formule des avis et des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service.
- Pour être informé de la vie de l'établissement, donner votre avis, échanger, nous vous invitons vivement à participer à ces élections. Nous manquons de représentants des familles dans de nombreux établissements. Vous qui confiez votre enfant à l'Apaei de Caen, intervenez dans la vie de son établissement en vous présentant à l'élection de représentant des parents. Et surtout participez au vote qui sera organisé par correspondance.

**Les prochaines élections au Conseil de la Vie Sociale des établissements de l'Apaei de Caen auront lieu courant mars 2017.
L'établissement de la personne accueillie enverra aux familles / représentants légaux les documents nécessaires.**

Témoignages des vice-président(e)s

"Une très bonne harmonie au sein du CVS qui nous permet de soutenir correctement les familles et les adultes sans qu'il y ait de laissés-pour-compte.

Venez nous rejoindre dans cette expérience humaine, votez nombreux"

Marie-Thérèse Malherbe, Vice-Présidente du CVS de l'ESAT de Lébisey

"Les CVS permettent la rencontre des différents acteurs des établissements de l'Apaei : professionnels, personnes accueillies et famille.

Les réunions permettent des moments d'échanges"

Chantal Jubert Vice-Présidente du CVS des Foyers



FLASH INFO N°8 - Février 2017

" Depuis 3 ans que je suis membre du CVS de la MAS IKIGAI, je me sens moins seule. J'ai réalisé que nous, les parents, avons tous les mêmes préoccupations, les mêmes questions... et que nous avons tellement besoin d'en parler. Si nous voulons contribuer au bonheur et au bien-être de nos enfants, il faut participer aux réunions du CVS, et profiter d'un moment d'échange très convivial entre les parents et les représentants de la Direction."

Pascaline POUCHIN, Vice-Présidente du CVS de la MAS IKIGAI

"Le CVS de la SAJH (Structure d' Accueil de jour et d' Hébergement) de Blainville sur Orne fonctionne avec une bonne participation du collège des parents et tuteurs, invités 15 jours avant chaque CVS à débattre des questions qui y seront posées. Chaque parent ou tuteur trouve en cette instance un lieu d' échange, voire même de réconfort, car nous ne sommes pas seuls face à une difficulté. Evoquer cette difficulté de façon collégiale est déjà un début de solution. Bien souvent, l' interrogation d' un parent débouche sur un plus large débat qui intéresse l' ensemble de la collectivité et permet d' évoquer le sujet en CVS. Après 6 années de vice-présidence, je cède la place et je souhaite que d' autres parents s' engagent et s' investissent dans la vie du CVS de la SAJH."

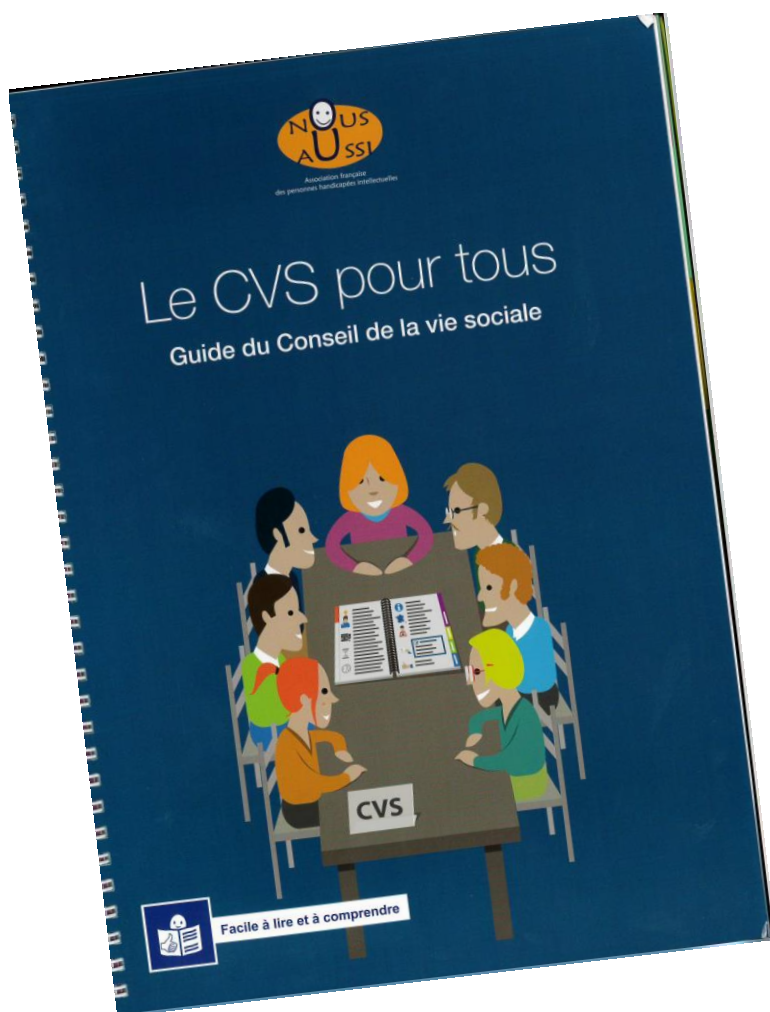
Jean Pierre Vastel Vice-Président du CVS de la SAJH

"Déléguée-parent depuis plusieurs années, j'encourage chaque parent à faire cette expérience, et à se présenter : c'est d'abord l'expérience du dialogue avec les autres parents, qui peuvent venir librement parler des difficultés qu'ils rencontrent dans la prise en charge de leurs enfants, et l'espoir d'une solution qui généralement apporte un mieux-être à tous. Car les problèmes que l'on croit "individuels" recoupent souvent ceux des autres. C'est aussi l'expérience du dialogue avec les professionnels, qui rencontrent des difficultés d'un autre ordre, qui parfois les empêchent de mettre en place des solutions qui sembleraient évidentes aux yeux des parents. Et confronter les points de vue permet une meilleure compréhension mutuelle, dont bénéficient en premier lieu nos jeunes. Enfin le CVS est également le seul lieu de dialogue avec des représentants de nos jeunes, qui sont en première ligne pour repérer les difficultés qui se présentent à eux, et qui peuvent directement exprimer leurs souhaits. Il me paraît essentiel de maintenir cette communication générale et ouverte pour étayer un dynamisme dont chacun profite !

Martine Leroy-Gaillot, Vice-Présidente du CVS de l' AIT

" Etre représentante des familles demande de créer du lien, par l' écoute et la transmission des questions auprès des parents et des personnes accueillies, afin qu' une parole libre circule le mieux possible au sein du CVS. Il est regrettable qu' il n' y ait pas davantage de questions et d' interventions des parents car souvent émergent des solutions concrètes, améliorant les conditions psychologiques, sociales, professionnelles de la vie quotidienne des travailleurs au sein de l' ESAT. Ce qui est notre intention première à tous."

Béatrice Bousset, Vice-Présidente du CVS de l' ESAT de Colombelles



Fiche 4

La représentation par des élus

Le CVS est un conseil de personnes.

Le CVS représente des personnes.

Représenter cela veut dire

qu'un groupe de personnes parle au nom des autres.

Les élus du CVS sont des représentants.

Les élus du CVS sont des porte-paroles.

Les porte-paroles parlent au nom des autres.

Représenter cela veut dire :

- écouter et expliquer ce que les personnes pensent ou disent ;
- rapporter la parole des autres.

Les élus du CVS représentent leurs **pairs**.

Les pairs sont les personnes

qui nous ressemblent,

et qui vivent la même chose que nous.

Les représentants des personnes accueillies peuvent s'appuyer sur le guide « Le CVS pour tous » rédigé en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) par l'association NOUS AUSSI. Ce guide est disponible dans chacun des établissements.



LA CAMPAGNE CHÈQUES VACANCES 2017 EST LANCÉE !

Le dispositif d'aide aux vacances est mis en place pour favoriser le départ en vacances des personnes accueillies dans les établissements de l'Apaei de Caen.

Pour pouvoir en bénéficier en 2017, les familles ou organismes de tutelle doivent en faire la demande dès maintenant auprès de leur association.

Vous pouvez contacter le secrétariat de l'Apaei de Caen au 02.31.15.51.20 pour avoir de plus amples renseignements (cette aide est notamment soumise à des conditions de ressources).

Nous vous adresserons un dossier à nous retourner.